



FORMATION DES ENSEIGNANTS ET FORMATEURS

INTÉGRER LA THÉMATIQUE « AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

DANS SES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

➔ **Une formation tutorée et à distance construite par le réseau FORMABIO et AgroSup Dijon pour les formateurs et les enseignants de l'enseignement agricole.**

■ Aborder un système complexe...

Dans le cadre des plans « Ambition bio 2017 » et « Enseigner à produire autrement », les enseignants et formateurs doivent intégrer la thématique de l'agriculture biologique dans leurs enseignements.

Les sources d'information sur l'agroécologie en général et sur l'agriculture biologique en particulier sont nombreuses. Elles s'appuient en partie sur des bases scientifiques, mais également sur des savoirs encore en construction et des savoirs locaux. La diversité des paramètres à prendre en compte pour aborder la question des systèmes agroécologiques invite à des approches pédagogiques adaptées.

Plus qu'une solution « clés en main », ce parcours propose d'accompagner les enseignants et formateurs à construire leur propre approche pédagogique sur l'agriculture biologique en les confrontant aux réalités professionnelles des agriculteurs bio et de leur environnement.

Cette formation est réalisée en partenariat avec le **réseau FORMABIO**.

➔ Objectifs pédagogiques

- Situer ses représentations sur la thématique.
- Caractériser l'impact des textes de référence dans sa discipline.
- Situer l'information et les références fiables et découvrir les textes techniques et pédagogiques liés à la thématique.
- Initier des échanges avec des partenaires professionnels régionaux liés à la thématique pour enrichir sa réflexion.

■ Par une formation « à distance ».

Cette formation à distance s'est construite pour répondre à plusieurs objectifs :

- **Limiter les contraintes logistiques** : ces formations ne demandent aucun déplacement au bénéficiaire ;
- **Accéder à tout moment à la formation** : chacun peut s'inscrire à la période de l'année qui lui convient ;
- **Apporter de la souplesse dans les emplois du temps** : le bénéficiaire, en accord avec sa direction, détermine le calendrier de sa formation ;
- **Viser une compétence** : les actions de formation à distance ciblent une activité professionnelle précise. Chaque formation est contextualisée et aide le bénéficiaire à résoudre des problèmes concrets.
- **Apporter un contact humain à la formation** : un interlocuteur de l'établissement responsable de la formation, spécialisé dans le suivi de formation à distance, échange par téléphone avec le bénéficiaire dès son inscription et suit ensuite sa progression en formation ;
- **Permettre le cas échéant l'action collective** : Si l'offre est principalement destinée à des besoins individuels, plusieurs personnes d'un même établissement ou d'une même région peuvent suivre simultanément une ou plusieurs actions dans le cadre d'un projet collectif.





S'ENGAGER DANS LA FORMATION

INTÉGRER LA THÉMATIQUE « AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

DANS SES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

C'est l'Institut Eduter d'AgroSup Dijon qui est en charge de cette formation.

① S'INSCRIRE

Les personnes intéressées et les directeurs d'Établissement peuvent prendre connaissance du détail des actions proposées sur **chlorofil.fr**. Pour les agents de l'enseignement agricole public l'agent intéressé remplit une fiche d'inscription et la fait valider par son supérieur hiérarchique. Les modalités et la fiche d'inscription sont accessibles à l'adresse **safo.chlorofil.fr**.

Son inscription est enregistrée dans le logiciel SAFO. Les autres établissements de l'enseignement agricole doivent prendre contact avec le service de formation AgroSup Dijon-DFAE
BP 87999 – 21079 Dijon cedex – Tél. : 03 80 77 26 42 – marylene.da-silva@educagri.fr

② ARRÊTER LE CONTENU DE LA FORMATION

À réception, cet agent est contacté par son formateur à distance, membre d'Eduter, qui lui proposera un entretien téléphonique. Cet entretien permettra au formateur de présenter le contenu et le fonctionnement de la formation et au candidat de s'assurer que cette action de formation correspond à ses attentes.

③ SIGNER UN PROTOCOLE INDIVIDUEL DE FORMATION

Suite à l'entretien téléphonique, le futur stagiaire reçoit un **Protocole Individuel de Formation**.

Ce document est un **engagement concerté**, établi entre le prestataire de formation à distance, le futur stagiaire et son chef d'établissement. chaque partie s'engageant à mettre tout en œuvre pour atteindre les objectifs pédagogiques.

Ce protocole comporte un **calendrier de formation**, établi **en concertation entre le futur stagiaire et son responsable hiérarchique**. Une répartition par demi-journées est optimale, sur une période de un à deux mois.

④ SE FORMER

Le parcours de formation est accessible sur la plateforme de formation Formagri. C'est un site Internet, accessible avec identifiant et mot de passe, qui offre les fonctionnalités nécessaires à cette modalité de formation : accès aux documents pédagogiques, messagerie, forum, dépôt de fichiers...

Le formateur à distance est disponible en cas de difficulté technique.

Les fonctionnalités peuvent être découvertes à l'adresse suivante : **tutoriel Formagri en ligne**.

Le stagiaire va pouvoir effectuer les activités d'apprentissage proposées. Ces activités sont variées : découverte, analyse, proposition, synthèse... Les travaux effectués sont transmis au formateur à distance, qui aidé d'un référent Formabio, fait un retour par mail. De ce fait les échanges sont réguliers et favorisent un dialogue précis et constructif entre le formateur à distance et l'apprenant.

⑤ ATTESTATION DE FORMATION

En fin de formation, le formateur à distance confirme que la formation s'est déroulée conformément au Protocole Individuel de Formation et le stagiaire reçoit une attestation de formation.

➔ Pour en savoir plus dès à présent

Pour tous renseignements complémentaires sur cette offre et ses modalités, vous pouvez contacter :

Franck PICAULT, responsable du dispositif au sein d'Eduter
Tél. : 06 10 86 55 81
franck.picault@educagri.fr

■ Cette action est ouverte aux acteurs de l'enseignement agricole.

Dans ce cas contacter le service de formation :

AgroSup Dijon-DFAE
BP 87999 – 21079 Dijon cedex.
Tél. : 03 80 77 26 42
marylene.da-silva@educagri.fr